

Activité 1 : Des valeurs communes favorisant la cohésion nationale

1 Une nation plurielle

« Nous ne sommes pas une société d'individus. Nous sommes une nation de citoyens. Cela change tout. On apprend à être citoyen, on le devient. Ce sont des droits et des devoirs. Mais je ne céderai rien à ceux qui veulent nous diviser dans un sens ou dans l'autre, parce que je crois que notre plus beau trésor, c'est ce bloc que nous formons. Il est un et pluriel, ne l'oublions jamais. C'est ça la force de notre République. Pluriel, ça ne veut pas dire que nous serions un agglomérat de communautés. C'est que nous sommes une communauté nationale. Mais cette communauté nationale a 66 millions d'histoires. Et quelque chose qui est à chaque fois plus grand que chaque individu, ce qui fait qu'un individu devient citoyen. Son adhésion à l'universel républicain, c'est cela qu'il nous faut défendre. »

■ D'après le discours du président de la République, Emmanuel Macron, 2 octobre 2020.

- 27 janvier
Journée de la mémoire de la Shoah et de prévention des crimes contre l'humanité
- 8 mai
Commémoration de la victoire de 1945
- 10 mai
Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition
- 14 juillet
Fête nationale
- 11 novembre
Commémoration de l'armistice de 1918
- 9 décembre
Journée de la laïcité

2 Une année rythmée par les journées mémorielles, moments d'unité

3 Deux temps forts de la cohésion nationale en 2020



a. Hommage de la Nation à Samuel Paty

Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, a été assassiné le vendredi 16 octobre 2020 suite à son cours sur la liberté d'expression, illustré par des caricatures de Mahomet publiées dans *Charlie Hebdo*.



b. Cérémonie du 14 juillet 2020

Lors de cette cérémonie, le défilé traditionnel aux Champs-Élysées à Paris a accordé une place importante aux soignants qui ont été en première ligne lors de l'épidémie de COVID-19.

4 L'entrée au Panthéon de Simone Veil

Simone Veil (1927-2017), née dans une famille juive, est déportée à 16 ans à Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale. Nommée ministre de la Santé, elle fait adopter en 1975 la loi sur l'IVG (dite « loi Veil »). De 1979 à 1982, elle occupe la présidence du Parlement européen. En 2018, elle entre au Panthéon, monument consacré à la mémoire des figures illustres de la nation.

« Le sentiment de communion de ce dimanche matin inondé de soleil était-il factice [...] ? La musique, les symboles, la garde républicaine, le pare-terre d'invités en forme d'union nationale. Tout cela peut donner le sentiment d'une France réconciliée. Mais prenons une à une les mémoires de Simone Veil : la Shoah ? On le sait, [...] le négationnisme s'est répandu auprès de toute une partie de notre jeunesse. Le droit des femmes ? [...] Le salaire des femmes, à compétence égale, reste inférieur à celui des hommes, 9% en moyenne. Et l'Europe ? L'extrême droite eurosceptique (même anti-européenne) gouverne dans pas moins de 5 pays de l'Union. [...] La cérémonie d'hier ne doit pas faire oublier la réalité : la France est une maison divisée. »

■ « Simone Veil au Panthéon : le sentiment de communion était-il factice ? », chronique de David Doukhan sur Europe 1, 2 juillet 2018.

5 Partager les valeurs au-delà du territoire national : la francophonie



« En 1880, le géographe français Onésime Reclus inventait le terme "francophonie" pour désigner les espaces géographiques où la langue française était parlée. Près d'un siècle plus tard, la francophonie est aussi culturelle, historique et géopolitique. La Francophonie [...] est incarnée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui, depuis les années 1970, défend la diversité culturelle dans le monde et les valeurs des droits de l'Homme via la protection de l'usage de la langue française. La francophonie [...] a même sa "journée" célébrée le 20 mars de chaque année. »

■ La francophonie : c'est quoi ?, site de TV5 Monde, janvier 2018.

Vidéo +

La francophonie en un coup d'oeil

6 Des cérémonies pour favoriser la cohésion nationale

Les cérémonies nationales commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres. Le ministre des armées prend en charge l'organisation de ces cérémonies. Dans les départements et les communes, les cérémonies sont organisées par les Préfets, les Sous-préfets et les Maires. Les jeunes générations sont associées à ces cérémonies. Collégiens et lycéens participent aux hommages rendus (lecture de textes historiques, ravivage de la Flamme du Souvenir à l'Arc de Triomphe etc.) ; ils effectuent, avec leurs enseignants, un travail préparatoire sur les événements commémorés. Leur participation est l'un des vecteurs de transmission et de réflexion sur les valeurs républicaines. Onze journées nationales annuelles ont été instituées par des textes législatifs ou réglementaires.

Extrait du site du ministère de la Défense, 2020.